

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 5

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des levées en masse. La question mérite mieux qu'une fin de chronique. Mais je tenais à la signaler dès ce mois-ci parce qu'en même temps que M. Painlevé, ministre de la guerre, faisait aux journalistes une sorte de profession de foi en faveur de notre prochaine réorganisation militaire qui consacrerait le service d'un an, un article tout à fait remarquable, dû à la plume acérée du général Duval, paraissait dans la *Revue de Paris* (15 avril 1926), préconisant la nécessité d'un retour au service à long terme. La personnalité du général Duval, ses états de service, les situations qu'il a occupées dans l'armée, l'influence qu'il exerce aujourd'hui dans certains milieux de notre pays, sont tels qu'on ne peut négliger les opinions qu'il exprime. L'occasion nous sera d'ailleurs prochainement fournie de revenir sur cette importante question.



INFORMATIONS

Le désarmement international. Le 18 mai s'est réunie à Genève la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement.

Quelques-uns de nos lecteurs seront satisfaits peut-être de se documenter avec précision au sujet de cette réunion. A cet effet, ils consulteront le fascicule mensuel de la Société des Nations de décembre 1925, intitulé : « Documents de la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement chargée de la préparation de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements. »

Cet intitulé pourrait provoquer un malentendu en laissant supposer que deux conférences sont envisagées, l'une destinée à l'étude d'un désarmement international, l'autre qui serait plus limitée dans son objet et n'envisagerait qu'une réduction des armements.

Ce serait une erreur. On envisage une seule conférence, qui se bornera à examiner les moyens d'atteindre à une réduction des armements et non à leur suppression jugée utopique dans le moment présent. Si le terme de « désarmement » a néanmoins été adopté, c'est, a-t-on dit, qu'il exprime plus brièvement et clairement la tâche de la commission aux termes de l'article 8 du pacte des Nations et qu'il est plus sonore.

Les documents publiés par le fascicule sont les suivants :

1^o Résolutions adoptées par la sixième Assemblée, le 25 septembre

1925. Ces résolutions invitent le Conseil de la Société des Nations à entreprendre l'organisation de la Conférence.

2° Rapport de M. Bénès et résolution adoptés par le Conseil, le 26 septembre 1925. Cette résolution invite le Comité du Conseil à se réunir au plus tôt en vue de faire au Conseil des propositions concrètes au sujet de la création d'une commission préparatoire et des questions qu'il convient de lui soumettre.

3° Procès-verbaux de la deuxième session du Comité du Conseil, tenue à Genève du 3 au 7 décembre 1925. Ces procès-verbaux résument les discussions du Comité sur les objets suivants : composition et nom de la Commission préparatoire ; son fonctionnement ; le programme des questions qui lui seront soumises.

4° Rapports de M. Paul Boncour au Conseil sur les travaux du Comité. M. Paul Boncour a présidé les séances de ce dernier. Ses rapports exposent les travaux rappelés par les procès-verbaux.

5° Extraits des procès-verbaux de la trente-septième session du Conseil, tenue à Genève du 7 au 16 décembre 1925, y compris les rapports de M. Bénès sur : a) la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement, et b) la liste des questions à étudier par la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement.

Outre ces documents, on renverra les lecteurs désireux de s'instruire de l'ensemble de l'objet du désarmement à l'Annuaire militaire de la Société des Nations.

A côté des documents officiels, on consultera avec fruit un volume qui vient de sortir de presse : *Essai sur le désarmement et le pacte de la Société des Nations*, par M. de Lavallaz (Rousseau et Cie, éditeurs, Paris). Sauf erreur, cet ouvrage est un des plus complets qui, jusqu'ici, ait traité cette matière en français. Il est introduit par une très judicieuse préface de M. A. Rougier, directeur de l'Ecole des sciences sociales de l'Université de Lausanne.

Parmi les plus récents articles de revues qui résument la question telle qu'elle se présente au programme de la Commission préparatoire, on citera celui du commandant S. très clair et légèrement ironique, paru dans la *Revue militaire française*, livraison du 1^{er} mai 1926 : *La question de la limitation des armements devant la Société des Nations*. Le *Militär Wochenblatt* du 4 février a pareillement résumé le programme de la conférence dite du désarmement. Grand scepticisme.

Instruction militaire préparatoire. Le rapport présenté à l'Assemblée des délégués de la Section vaudoise par son président, le colonel Chamorel, s'est exprimé comme suit à ce sujet :

« Le Comité central nous demande si nous avons de nouveaux vœux à exprimer. Nous avons l'intention de répondre négativement. Nous nous tenons du reste en contact avec le colonel Blanchod qui dirige avec succès l'instruction militaire préparatoire dans notre canton. Notre impression très nette est qu'il faut surtout que les prescriptions soient très larges ; le malaise qui existe est plus une question de personnalités que d'organisation. Il ne faut pas oublier que ceux qui s'occupent de l'I. M. P. le font par pur dévouement et que ce qui est possible à Zurich ne l'est pas à Genève. On ne peut agir à Lausanne comme à Bottens ou un autre village de notre campagne vaudoise. Il faut du tact, de la compréhension des mentalités pour faire fonctionner les groupements divers qui s'occupent de nos futurs soldats. Que l'autorité fédérale se borne à fixer le budget et es buts que l'instruction doit atteindre. »



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Lecture d'infanterie

« *Das Zusammenwirken der Infanterie mit ihren schweren Waffen* », von Fr. von Merkat, Oberst a. D. Berlin 1925. (Helbing et Lichtenhahn Buchhandlung, Basel, Fr. 3,75.)

Voici un livre fait suivant la bonne manière. Il ne s'adresse certes pas aux beaux esprits tactiques ni aux stratèges de haut vol qui ne recherchent dans leurs lectures militaires que des formules flamboyantes et définitives. S'il présente les défauts inhérents à tout enseignement théorique, il est par contre fortement construit, révélant chez l'auteur une incontestable maîtrise du sujet. Le lecteur qui prendra la peine de suivre le développement de ce thème très actuel ne perdra pas son temps. L'auteur est un spécialiste de la mitrailleuse¹. Il a basé son enseignement sur une situation tactique normale : attaque et défense d'une position, dans le cadre d'un régiment d'infanterie. Une carte au 1 : 25 000 portant le dessin des positions et les signes conventionnels des troupes, permet au lecteur de suivre les différentes phases du combat. Certes, il faut s'armer de patience pour absorber cette vaste matière, fixer sa pensée et suivre de près une lecture, dont la cadence est constamment ralentie par des renvois à la carte et aux différents schémas qui lui servent d'escorte. L'auteur s'est proposé de démontrer, en commentant très à fond les différents exercices jusqu'à l'échelon de la section, la nécessité d'une liaison intime entre l'infanterie et les mitrailleurs (mitr. lourde).

On nous objectera que cette affirmation n'a rien d'émouvant et que ce thème est devenu presque archaïque. Il est certain que tout

¹ Il est également l'auteur de : « *Unterrichtsbuch für die M. G. Kompagnie* ».